HALEBLIAN
AVOCATS

LISTE DES PIECES A REMETTRE

PROCEDURE FAMILIALE

1/ Etat civil :

- Copie intégrale de moins de trois mois des actes de naissance de toute la famille
- Copie intégrale de moins de trois mois de l'acte de mariage
- Copie du livret de famille
- Contrat de mariage
- Pacs
- Copie de la carte vitale

2/ Situation financière et patrimoniale :

- Copie des deux derniers avis d'imposition
- Copie des trois derniers bulletins de paie, relevé Pôle emploi, RSA, ou les deux derniers bilans professionnels
- Dernière attestation de paiement de la CAF
- Copie des produits financiers (épargne, assurance-vie)
- Copie de la carte grise des différents véhicules + valeur argus si le véhicule a moins de 10 ans
- Titre de propriété (si propriétaire)
- Bail d'habitation + trois dernières quittances de loyers (si locataires)
- Tableau d'amortissement du crédit immobilier si vous êtes propriétaire

3/ Charges :

- Derniers avis de taxe foncière et de taxe d'habitation
- Tableaux d'amortissement des crédits automobile et consommation
- Appels de charges de copropriété de l'année écoulée (si propriétaire)
- Factures d'assurances habitation, voiture et mutuelle
- Charges courantes : factures Edf / Gdf, téléphone, internet, eau…

4/ En présence d'enfants communs (garde et pension alimentaire) :

- Factures de garde d'enfant / de frais scolaires / de cantine
- Factures des activités extra-scolaires
- Factures des frais de transport / des frais de santé
- Attestations de témoins / captures de SMS et mails concernant les échanges
- Demande d'audition du mineur

5/ En cas de demande de prestation compensatoire (si mariage) :

- Déclaration sur l'honneur prévue à l'article 272 du Code civil

Mail : nh@haleblian-avocats.fr

- Justificatif des placements bancaires et financiers communs
- Justificatif des différents emplois exercés durant le mariage
- Reconstitution de carrière effectuée par la caisse de retraite et calcul des points de retraite

Mail : nh@haleblian-avocats.fr